

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 NOVEMBRE 2021

N° 2021-064

**Ressources humaines – Autorisation pour le Maire
d’ester en justice dans le cadre des prochaines
élections professionnelles relatives à la création du
Comité Technique et du Comité d'Hygiène, de Sécurité
et des Conditions de Travail - Approbation et
autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 28 octobre 2021, s’est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes François VILLON, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Pascal FOULON, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Jean-Marc MASSE, Carl LEQUERTIER, Christine ADRIAN, Daniel BOCQUET, Sylvie CLERC, Eric DODET, Raymond DOUARE, Bruno GUITTARD, Florence MARQUES DA SILVA, Charline MARTINEAU.

En exercice : 21

Présents : 16

Votants : 20

Excusés :

Valérie LABOUACHRA, Joël GIRARD, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Christiane BRESSION

Pouvoirs :

Valérie LABOUACHRA à Marie-Françoise QUERE

Joël GIRARD à Frédéric CUILLERIER

Jean-Luc FOURNIER à Dominique RENAULT

Sébastien GALERON à Pascal FOULON

Secrétaire auxiliaire : Célia VALERO

N° 2021-064

Ressources humaines – Autorisation pour le Maire d'ester en justice dans le cadre des procédures relatives à la création du Comité Technique et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail - Approbation et autorisation de signer

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal que dans le cadre de la mise en œuvre du Comité Technique des élections professionnelles se tiendront le jeudi 3 mars 2022.

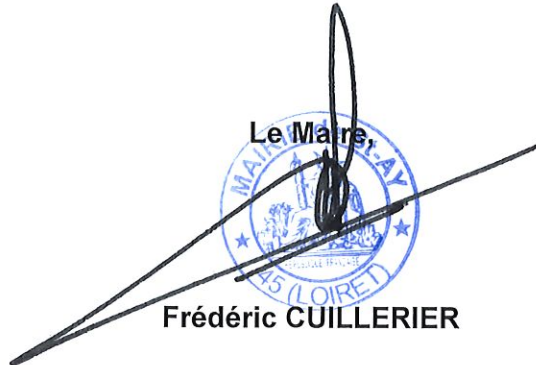
Dans le cadre des opérations électorales il est demandé aux membres du Conseil municipal :

- d'autoriser le Maire à représenter le Conseil municipal pour tout litige relatif aux élections professionnelles et à faire appel à un avocat en cas de besoin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme

A Saint-Ay, le 12/11/2021

Le Maire,

Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le 12/11/2021
Et de l'affichage le 12/11/2021
Pour le Maire,
La Directrice Générale des Services,

Célia VALERO.


MAIRIE de SAINT-AY
45 (LOIRET)